

Le programme d'information

1. Le cadre réglementaire

Code de l'éducation – L313-1 / **Loi** du 23 avril 2005

Le droit au conseil en orientation et à l'information sur les enseignements, sur l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée dans les conditions définies à l'article L. 115-1 du code du travail, sur les professions ainsi que sur les débouchés et les perspectives professionnels fait partie du droit à l'éducation

Code de l'éducation / **Décret** du 23 mai 2006 : « la procédure d'orientation des élèves dans les établissements d'enseignement publics »

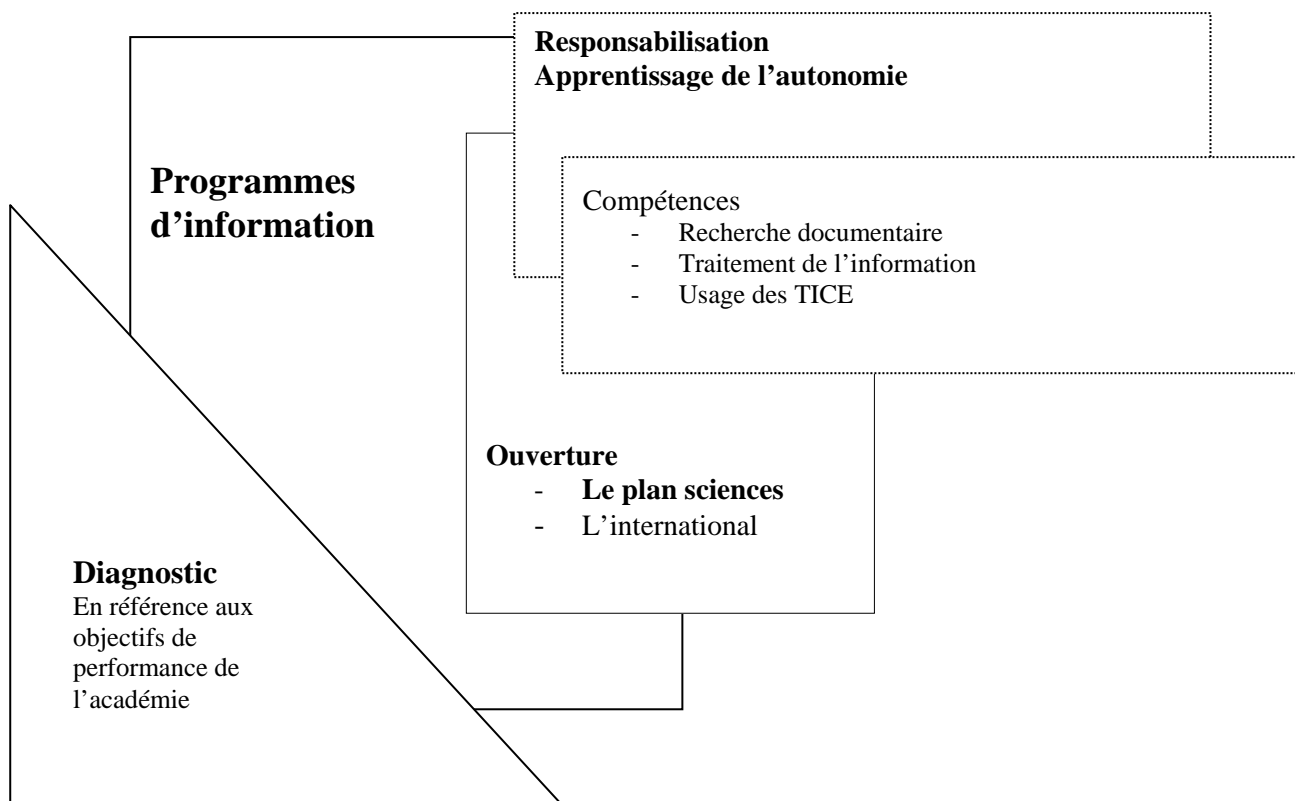
	QUI	QUOI
L'information de l'élève et de ses parents [Pendant le temps de présence des élèves dans l'établissement scolaire]	Les COP , les CPE et les enseignants	Donnent à l'élève les moyens d'accéder à l'information sur les systèmes scolaires, les professions et la carte des formations qui y préparent
	Le chef d'établissement	Propose au conseil d'administration –pour approbation - un programme annuel ou pluriannuel d'information . Il procède auparavant aux consultations nécessaires : notamment auprès des équipes pédagogiques, du conseil des délégués des élèves, et du cio.
	L'établissement scolaire	Entretient des contacts avec les organisations professionnelles, les entreprises partenaires, afin de faciliter leur participation à l'information

Evaluation de la mise en œuvre : Rapport IGEN-IGAENR «l'EPLÉ et ses missions », décembre 2006

1.3.) La mission d'orientation, d'insertion et de préparation à la vie professionnelle ¹

C'est assurément le point faible dans beaucoup d'établissements ; on observe par exemple que [le programme information] n'est pratiquement jamais présenté en conseil d'administration, contrairement aux textes.

2. Le programme d'information : son articulation aux priorités du projet académique



¹ Dans ce rapport, les inspecteurs généraux rappellent que la mission centrale de l'EPLÉ est « la mission d'enseignement » au sens large, avec ses trois composantes : « l'enseignement et la transmission des connaissances », « l'éducation et la socialisation », « l'orientation, l'insertion et la préparation à la vie professionnelle ».

Développer des compétences pour s'orienter ¹...

Les politiques d'information devront de plus en plus être au service d'un objectif central :

Développer l'autonomie ²

au sens de « donner la possibilité d'agir et de choisir en connaissance de cause, en développant la capacité de juger par soi-même »

Développer une compétence, c'est à la fois permettre de structurer des connaissances, aider à développer des capacités, et des attitudes. Dans le champ de l'orientation, les points d'insistance sont actuellement les suivants :

1. Permettre aux élèves de structurer et maîtriser des **connaissances**

Sur l'offre de formation

- Notamment : apprendre à interroger systématiquement toute offre de formation à travers le triptyque : « Pré requis / Taux de succès / Débouchés »

Sur l'environnement économique

[Exemple de support en collège : les séquences de découverte en milieu professionnel]

- L'entreprise
- Les métiers (diversité des secteurs d'activité, diversité des niveaux de qualification)
- L'articulation formation emploi (absence quasi totale d'adéquation)

2. Permettre aux élèves de développer des **capacités**

Savoir rechercher et traiter l'information

Notamment : développer « un usage sûr et critique des techniques de la société de l'information (Internet, multimédias... »)

Savoir s'auto évaluer

Notamment : identifier ses modes de fonctionnement en terme de processus d'apprentissage

3. Permettre aux élèves de développer des **attitudes**

Ouverture / Curiosité

Lucidité [Conscience de l'influence des autres sur ses valeurs et sur ses choix]

¹ Code de l'éducation, article L 313-1 / repris dans la conférence de presse de rentrée du ministre de l'éducation

² Socle des connaissances et des compétences

A propos du triptyque « pré-requis / taux de réussite / débouchés »

Premières réflexions

C'est autour de ces trois questions que les établissements d'enseignement supérieur devront présenter leurs formations dans le cadre des observatoires qu'ils doivent mettre en place.

En parallèle, l'utilisation systématique de cette grille de lecture pour découvrir n'importe quelle formation, et l'activité d'auto positionnement par rapport à chacun de ces trois repères, doit aider en principe les élèves à apporter des éléments de réponses aux trois questions essentielles qui souvent les préoccupent :

- Cette formation est-elle susceptible de m'intéresser ?
- Suis-je en mesure de réussir ?
- Cette formation me permettra-t-elle d'avoir du travail ? Et un travail qui m'intéresse...

Les pré-requis...

Qu'entend-on par là ?

Ce sont toutes les « prises d'information » qui se situent dans le registre de l'ANTICIPATION, de la LUCIDITE, de la VIGILANCE . Cela recouvre tout ce qu'il est nécessaire d'avoir compris et repéré au préalable [pour augmenter ses chances d' « être bien », de réussir, de ne pas être déçu, de rester mobilisé....]

- Les centres d'intérêts sur lesquels la formation prend appui
- Les matières importantes (nombre d'heures et/ou niveau d'acquisition préalable)
- Les méthodes de travail
- Les conditions matérielles (coûts, éloignement, l'équilibre G/F)
- Les conditions de vie lycéenne (climat relationnel, peur de la violence)

Les taux de réussite...

Pour les formations du second cycle (voie professionnelle, technologique ou générale) les taux de réussite sont souvent bons, et n'apportent pas toujours des informations pertinentes.

Par contre, il est important d'attirer le regard et la réflexion sur deux autres indices :

- Le taux de passage de 1^{ère} en 2^{ème} année [indice de découragement, de démobilité parfois]
- Le nombre de candidats par rapport au nombre de places / En confrontant cette donnée au nombre de places vacantes à la rentrée.

Les débouchés...

Ce ne sont pas simplement les perspectives d'emploi.

Ce sont aussi l'ensemble des observations faites à la sortie des formations :

- Les taux et de poursuite d'études, et leur diversité
- Les taux d'accès à l'emploi dans l'année qui suit la sortie, et la diversité de ces emplois et des secteurs d'activité dans lesquels ils sont exercés

La séquence d'observation en milieu professionnel

Source réglementaire : décret du 24 août 2005

Note du ministère : 6 juillet 2006

Les modalités	
Public concerné	OBLIGATOIRE pour TOUS les élèves de 3 ^{ème} DANS l'emploi du temps des élèves <ul style="list-style-type: none">➤ <i>L'organisation de séquences durant les vacances scolaires est formellement exclue</i>
Durée Période	DEUX à CINQ jours, consécutifs ou non Possibilité d'un étalement sur l'année scolaire <ul style="list-style-type: none">➤ <i>Le choix de la durée et de la période relève de l'initiative des établissements, dans le cadre de la mise en œuvre du projet pédagogique de la classe</i>
Organisation	ACCUEIL INDIVIDUEL ou COLLECTIF en milieu professionnel <ul style="list-style-type: none">➤ <i>Le critère : privilégier la solution qui permettra un encadrement et un suivi adapté à de jeunes élèves</i>
Lieux d'observation	A partir de 14 ans : <ul style="list-style-type: none">- Etablissements industriels et commerciaux publics ou privés, laïques ou religieux- Offices publics et ministériels, Professions libérales,- Sociétés civiles et syndicats professionnels, Associations Quel que soit l'âge : <ul style="list-style-type: none">- Administrations- Collectivités territoriales
Recherche et choix des lieux	L'accueil en milieu professionnel doit avoir un CARACTERE PEDAGOGIQUE Les élèves et les familles peuvent être associées à la recherche et au choix des lieux <ul style="list-style-type: none">➤ <i>Dans ce cas, leurs démarches doivent être accompagnées par les équipes pédagogiques et les établissements</i>

L'objectif pédagogique : élargir la culture générale des collégiens

Sensibiliser les élèves à l'environnement technologique, économique et professionnel,
en liaison avec les programmes d'enseignement, notamment dans le cadre de l'éducation à l'orientation

Plus particulièrement, permettre de « connaître l'entreprise », « les métiers de secteurs et de niveaux de qualification variés » ainsi que les parcours de formation correspondants, et les possibilités de s'y intégrer »

Cf. Socle commun des connaissances et compétences /
Compétence n°7 - accession à l'autonomie

QUESTIONS A METTRE EN DEBAT

En référence au socle commun de connaissances et de compétences...

QUESTION N° 1
 La séquence d'observation en milieu professionnel...
 Une opportunité pour permettre à tous les élèves de maîtriser **quelles connaissances** ?

Dans la note du 6.07. 06, les séquences doivent permettre aux élèves de...	Questions à approfondir pour mieux cerner ce dont il s'agit...
« Connaître l'entreprise »	Trop vague. Il faut réussir à préciser davantage... Qu'est ce que tout élève de 3 ^{ème} doit, à notre sens, avoir compris de « l'entreprise » (et pas seulement l'entreprise, puisque les autres types d'organisation peuvent aussi être lieu d'accueil et d'observation d'un milieu professionnel) ? Quels repères indispensables voulons-nous donner à nos élèves ? Y a-t-il des notions, des angles d'approche du monde professionnel déjà abordés dans le cadre des programmes de lettres, d'histoire, de géographie, de sciences, de technologies que nous voudrions renforcer, en leur « donnant vie » à travers une séquence d'observation ?
« Connaître des métiers de secteurs variés »	Il me semble indispensable d'être plus précis, de manière à ne pas laisser supposer que l'objectif est de « connaître des métiers ». On peut aider des élèves à découvrir plusieurs métiers sans qu'ils soient conscients pour autant de la dimension « variété des secteurs ». Peut-on, comme dans le champ de la culture scientifique et technique notamment (page 38), où les rédacteurs ont réussi à lever toute ambiguïté sur ce qu'il convient d'avoir compris, adopter une formulation du type : « Savoir qu'un même métier s'exerce dans des secteurs variés »
« Connaître des métiers de niveaux de qualification variés »	Même remarque. Peut-on dire qu'en apprenant appui sur la découverte d'un certain nombre de métiers, on va faire en sorte que tout élève puisse... « Savoir qu'il existe des niveaux de qualification variés »
« Connaître les parcours de formation correspondants »	Attention, danger. Si l'on n'y prend garde, on peut laisser supposer qu'il existe une étroite entre formation et emploi, de type « adéquationniste ». Or l'enjeu aujourd'hui est d'aider à comprendre que l'on fonctionne dans un monde très ouvert, dans lequel existe des marges de jeu. Pour cette raison, peut-on être plus précis dans ce que l'on vise en terme de connaissances à maîtriser par tous les élèves ? Quelques propositions, à débattre... « Savoir qu'il existe plusieurs parcours de formation pour un même métier » « Savoir qu'une même formation peut conduire à exercer des métiers différents » . « Savoir qu'il existe plusieurs modalités de formation pour se professionnaliser : l'apprentissage, et la formation à temps plein »
« Connaître les possibilités de s'y intégrer »	Un peu vague. Cela concerne-t-il les formations, ou les métiers ? Si cela concerne les métiers peut-on dire que l'on va faire en sorte que tout élève puisse « Savoir que les débouchés sont plus ou moins importants pour les débutants, selon les métiers »

QUESTION N° 2
 La séquence d'observation en milieu professionnel...
 Une opportunité pour permettre à tous les élèves de développer **quelles capacités** ?

Si on se réfère au développement de l'autonomie,
 la séquence d'observation en entreprise peut-elle être considérée
 comme une opportunité pour **continuer d'apprendre à ...**

Cf. pages 53 et 54

Si oui, à quelles conditions en
 terme de préparation, de
 déroulement et d'exploitation de
 cette séquence d'observation ?

<input type="checkbox"/> S'appuyer sur des méthodes de travail (organiser son temps, planifier son travail, prendre des notes, consulter des outils documentaires, se concentrer, mémoriser, élaborer un dossier, exposer)	
<input type="checkbox"/> Respecter des consignes	
<input type="checkbox"/> Identifier un problème et mettre au point une démarche de résolution	
<input type="checkbox"/> Rechercher l'information utile, l'analyser, la trier, la hiérarchiser, l'organiser, la synthétiser	
<input type="checkbox"/> Mettre en relation les acquis des différentes disciplines et les mobiliser dans des situations variées	
<input type="checkbox"/> Identifier, expliquer, rectifier une erreur	
<input type="checkbox"/> Distinguer ce dont on est sûr de ce qu'il faut prouver	
<input type="checkbox"/> Savoir s'auto évaluer	
<input type="checkbox"/> Savoir choisir un parcours de formation, première étape de la formation tout au long de la vie	

Mais on pourrait faire référence aussi aux capacités évoquées dans le cadre
 du développement des compétences sociales et civiques :

Dans ce cas, la séquence d'observation d'un milieu professionnel
 pourrait-elle aussi être une opportunité
 pour **continuer à apprendre à ...**

Cf. pages 50 et 51

Si oui, à quelles conditions en
 terme de préparation, de
 déroulement et d'exploitation de
 cette séquence d'observation ?

<input type="checkbox"/> Evaluer la part de subjectivité ou de partialité d'un discours, d'un récit, d'un reportage	
<input type="checkbox"/> Identifier, classer, hiérarchiser, soumettre à critique l'information et la mettre à distance	
<input type="checkbox"/> Distinguer virtuel et réel	
<input type="checkbox"/> Avoir conscience de la place des médias, et de leur influence dans la société	
<input type="checkbox"/> Construire son opinion personnelle, et pouvoir la remettre en question, la nuancer (par la prise de conscience de la part d'affectivité, de l'influence de préjugés, de stéréotypes)	

QUESTION N° 3
 La séquence d'observation en milieu professionnel...
 Une opportunité pour permettre à tous les élèves de développer **quelles attitudes** ?

Si on se réfère au développement de l'autonomie,
 la séquence d'observation en entreprise peut-elle être considérée
 comme une opportunité pour **continuer à développer ...**

Cf. pages 53 et 54

	Si oui, à quelles conditions en terme de préparation, de déroulement et d'exploitation de cette séquence d'observation ?
<input type="checkbox"/> La volonté de se prendre en charge personnellement, d'exploiter ses facultés intellectuelles et physiques	
<input type="checkbox"/> La conscience de la nécessité de s'impliquer, de rechercher des occasions d'apprendre	
<input type="checkbox"/> La conscience de l'influence des autres sur ses valeurs et sur ses choix	
<input type="checkbox"/> L'ouverture d'esprit au différents secteurs professionnels <input type="checkbox"/> Et la conscience de leur égale dignité	

EN CONCLUSION : DES PISTES DE TRAVAIL A DEBATTRE

Première dimension du problème : éviter le « fourre-tout »...

Préciser ensemble, et limiter de façon pragmatique « le champ des possibles »

Proposer un référentiel sans ambiguïté :

- voilà ce à quoi peut servir une séquence d'observation du milieu professionnel, dans le cadre de la démarche de formation et d'éducation en collège
- voilà ce que n'est pas la séquence d'observation...

Deuxième dimension : aider les équipes pédagogiques à faire **des choix d'objectifs limités**,

à la fois en terme de connaissances à maîtriser par tous les élèves, de capacités et d'attitudes à développer

En fonction de deux paramètres :

- les besoins des élèves de leur classe
- l'expérience plus ou moins grande des enseignants pour construire des séquences « avant-après » permettant aux élèves de préparer leur observation, de formaliser leurs découvertes, voire de croiser leurs informations, de rebondir sur des questions nouvelles...

Troisième dimension : communiquer

Dire aux parents quels sont nos objectifs, ce sur quoi on s'engage pour la part qui nous concerne...

Et préciser (aussi et surtout) nos objectifs, nos engagements et nos besoins à nos partenaires ,

- dans le cadre global des instances partenariales auxquelles nous participons
- dans le cadre des contacts avec les milieux professionnels lors de la recherche de lieux d'observation (qualité des annexes pédagogiques jointes aux conventions)